

Management des organisations option management du logement social

RNCP3961 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	310
Code(s) ROME	C1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

<http://www.u-clermont1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est chargé de la gestion d'un parc immobilier locatif dans le secteur des HLM. Il assure la gestion locative : établit un état de lieux, recherche des locataires, renseigne le locataire sur la réglementation locative, rédige des contrats de location, perçoit les loyers. Il s'assure de la solvabilité des locataires.

Chargé de l'entretien courant des immeubles, il surveille l'entretien et la propreté des parties communes, constate les dégradations et décide des travaux d'amélioration et des réparations à effectuer et en contrôle le suivi. Il lance les appels d'offres et choisit les entreprises prestataires. Il négocie les contrats de maintenance (chaufferie, ascenseurs...).

Il peut également assurer le recrutement et la formation des employés et des gardiens d'immeubles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ces professionnels travaillent au sein de collectivités, d'agences d'urbanisme et d'organismes publics ou privés du logement social.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : - Chargé de gestion locative

- Responsable de site
- Responsable d'antenne
- Chargé d'études auprès d'organismes publics
- Manager de programmes immobiliers (location et accession)
- Gestionnaire de patrimoine immobilier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.u-clermont1.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3961/>